

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 19 février 2024

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	12

L'an deux mille vingt-quatre le 19 février, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
MENEHIN Gaël
IMMER Alain
GUINDT Philippe

SIVÉC Jean
DEBAILLEUL Delphine
OGER Isabelle
REUTER Olivier

THILL Céline
VALANCE Bénédicte
VIEIRA Christophe
WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

BRUN Jérôme donne pouvoir à M. GUINDT Philippe

Madame Delphine DEBAILLEUL est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Monsieur VIEIRA Christophe rejoint le Conseil à 19h45 et y participe à compter du point 3 « Etat annuel des indemnités des élus pour l'année 2023. » ;

Madame THILL Céline rejoint le Conseil à 20h00 et y participe à compter du point 4 « Approbation du Compte Administratif 2023 ».

Objet : 2024 - 809 Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 18/12/2023

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2023.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et pouvoirs, **APPROUVE** le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 décembre 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour copie conforme.
Beyren-lès-Sierck, le 22 février 2024
Le Maire :
Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 22/02/2024
Le Maire,

